



FSU GRAND EST



FSU Alsace

Contact : Gauvain End - Jean-Marie Koelblen
10 Rue de Lausanne, 67000 Strasbourg
fsu67@fsu.fr ; fsu68@fsu.fr



FSU Champagne-Ardenne :

Contact : Guy Bourgeois -
Maison des Syndicats - 15 boulevard de la Paix
51100 Reims guy.bourgeois@snes.edu



FSU Lorraine :

Contact : René Maurin
1, rue du Pré Chaudron 57070
Metz lorraine.fsu@laposte.net



FSU Grand Est

Contact : Philippe NOLLER
1, rue du Pré Chaudron
57070 Metz
fsu.grand-est@fsu.fr



La Fédération Syndicale Unitaire

compte aujourd'hui plus de 130000 adhérents et regroupe 23 syndicats nationaux. La FSU rassemble des personnels de ministères et services publics relevant de l'État, des collectivités territoriales ou des hôpitaux.

Réforme territoriale Grand Est : Imposer un bilan

Ce premier bulletin FSU signe l'évolution de notre fédération dans un cadre Grand Est, résultat de la fusion imposée depuis 2 ans et combattue des anciennes régions d'Alsace, de Champagne Ardenne et de Lorraine. Depuis la mise en place des régions fusionnées, les préfets travaillent à la réorganisation de l'Etat sur ce nouveau périmètre. Cette nouvelle situation territoriale démesurée nous conduit à dresser un premier bilan globalement négatif.

Concernant la territoriale, cela a conduit l'ensemble des organisations syndicales, dans l'unité, à appeler à la mobilisation dans le cadre d'une journée de grève massivement suivie par les personnels le 24 mars et à investir le même jour le conseil régional réuni en plénière dont les travaux ont été suspendus ! Le Président Richert a dû revoir sa copie très régressive en direction des salariés. C'est une première étape, il faut poursuivre pour obtenir de nouvelles avancées.

Pour les personnels de la fonction publique d'Etat, la FSU et les autres organisations syndicales ont accepté de participer à l'Instance informelle de Concertation avec les Organisations Syndicales (ICOS) du mois de décembre 2016 afin de pouvoir mesurer avec les représentants de l'Etat les impacts de la réforme territoriale.

Elles ont constaté unanimement des écarts incompréhensibles entre les chiffres présentés par la préfecture et ceux connus et présentés lors des CT des ministères concernés.

Un groupe de travail a été décidé afin d'harmoniser ces chiffres ainsi que les indicateurs retenus. Lors de la première réunion de ce groupe de travail le 17 mars 2017, la FSU a transmis une liste d'indicateurs et demandé des réponses chiffrées.

Nous sommes déjà destinataires des rapports d'expertises des CHSCT (DREAL) et des Baromètres sociaux (DRDJSCS). Ils mettent en évidence les traumatismes subis et une dégradation insupportable des conditions de travail. Il faut faire cesser ces maltraitances !

Nous sommes porteurs d'une autre organisation du service public respectueuse des agents, des missions et des usagers.

C'est pourquoi la FSU propose à ses partenaires de l'intersyndicale de l'interministériel, la mise en place d'un observatoire destiné à recenser toutes les situations dégradées constatées ministère par ministère afin d'étoffer notre appréciation commune et porter ainsi ensemble nos exigences.

Sur le troisième versant, celui du service public et de ses personnels de l'Education Nationale, le signal d'alarme est donné. Les prérogatives de l'Etat sont menacées par une gouvernance régionale voulant imposer sa vision sans concertation. La gestion déconcentrée aura à terme aussi des conséquences pour les personnels : dans le premier degré (recrutement) et dans le second degré (affectations et carrières). De plus, les administrations rectorales sont déjà exsangues. La fusion des services rectoraux risque d'être l'occasion de nouvelles suppressions de postes administratifs mais aussi d'une gestion chaotique des services afférant aux droits des personnels

La FSU après avoir rencontré récemment le Président du Conseil Régional, poursuivra ses échanges d'abord prochainement le 16 mai avec le Préfet de Région à Strasbourg, puis avec Madame le Recteur de Région afin de leur faire part de nos analyses sur la situation et de nos propositions.

Pour la défense des services publics et de ses personnels, ne laissons pas faire, mobilisons-nous !

Philippe NOLLER
Secrétaire régional FSU Grand Est

La FSU : la voix de tous les personnels

Nous mobiliser pour défendre les personnels

Fonction publique de l'Etat

EPA : DRJSCS, l'urgence de la création d'un grand pôle éducatif

Des usagers oubliés par la réforme

Aujourd'hui tout est désorganisé. Des compétences sont perdues, car les agents ont dû choisir entre changer de métier ou changer de domicile.

Les implantations des nouveaux sièges ont renforcé la métropolisation et créé des déserts. Les anciens chefs-lieux sont progressivement vidés de leurs effectifs au profit des nouvelles capitales. A Châlons, ce sont déjà plus de 5 ETP qui manquent par rapport à l'objectif fixé pour janvier 2019. Le seuil de viabilité est atteint.

Avec les suppressions de postes, les missions se trouvent concentrées sur quelques agents qui sont débordés et constatent que pour faire face il leur faut se soumettre à des applications informatiques. Les agents ne connaissent plus les publics ou les associations, mais ces derniers finiront bien par connaître les applications !

Des personnels sacrifiés par cette réforme

Les comités techniques et CHSCT n'ont servi qu'à informer sans jamais prendre en compte les propositions des syndicats. La réforme a été brutale.

A Strasbourg, à Châlons ou à Nancy les arrêts de travail se multiplient, le mal-être est attesté par les baromètres sociaux. Comment travailler dans une nouvelle équipe régionale quand les liaisons Châlons – Strasbourg découragent toute bonne volonté ? Ou quand aucun travail collectif n'a jamais été réalisé en amont ?

Nous testons *l'interdépartementalité* : des agents à la disposition de plusieurs échelons administratifs. C'est à dire une agence d'interim pour gérer la pénurie de postes.

Nous persistons à porter un autre projet pour le service public Jeunesse et Sport

- Créer un pôle éducatif regroupant Éducation nationale, Enseignement supérieur, Recherche, Sport, Jeunesse & Éducation populaire.
- Créer des unités territoriales pour placer tous les services JS sous l'autorité des DR
- Mettre en lien les DR et les CREPS, et renforcer les missions de formation de service public des établissements.

SNUTEFE : DIRECCTE, halte à la casse !

15 mois après le passage en région Grand Est, quels sont les réels bénéfices d'une telle réforme pour le service public et pour, osons ce gros mot, les agents de nos services ?

Pour le SNUTEFE-FSU, cette réforme territoriale mal pensée, mal anticipée et pour dire les choses de manière franche, totalement inutile, n'a fait qu'aggraver les effets délétères des réformes précédentes telles que la RGPP avec le regroupement en Direccte, toujours pas digéré.

Les collègues ont été trop souvent livrés à eux-mêmes, sans aucun accompagnement. Tout s'est déroulé sans concertation au sein des services, de manière descendante, par des chefs souvent dépassés car non préparés.

Que dire également de l'interprétation des circulaires, différentes dans les 3 ex-régions, avec un transfert de mission antérieurement en 3 versions désormais dévolue à une seule personne ! Qui plus est, tout cela dans une réduction constante des moyens humains. Moins 20% sur 2 ans ! Au rythme où cela va, il n'y aura

bientôt plus rien à mutualiser car en fait soit des missions disparaîtront, soit plus aucun agent ne sera présent à force de suppression de postes et de départs à la retraite non remplacés dans une logique purement comptable.

Dès lors, il est logique de constater partout au moins de la démotivation, mais aussi du surmenage chronique. Attend-t-on le premier suicide pour réagir ? Les enquêtes diligentées par notre administration à des cabinets sont unanimes : les dégâts humains sont extrêmement importants et touchent toutes les catégories. Des conditions de travail en mode très dégradé : un comble à l'inspection du travail, mais tout aussi inacceptable dans nos autres services.

Notre administration, de par sa ligne hiérarchique, est comptable de ce que vivent et ressentent nos collègues, et l'heure n'est plus aux incantations mais aux faits, à savoir modifier clairement les orientations politiques qui n'ont eu que pour seul effet la casse du service public et de ceux qui y œuvrent au quotidien.

SNE : DREAL, dégradation des conditions de travail et des missions.

Un an après la mise en place des nouveaux organigrammes de la **DREAL Grand Est**, la situation des agents et l'organisation des services apparaissent extrêmement précaires et mouvantes. Si la phase de pré-positionnement des agents a permis de limiter les mobilités géographiques obligatoires, elle a conduit à de nombreuses mobilités fonctionnelles et recompositions hiérarchiques, dont les agents se remettent difficilement (fatigue, difficulté d'organisation, augmentation des échelons hiérarchiques...).

Les conséquences de cette réforme sont multiples, on peut notamment citer :

- des services désorganisés en raison de la spécialisation des sites,
- une multiplication des responsables intermédiaires avec comme corollaire un management complexe
- et de nombreux déplacements entre les trois principaux sites (Châlons en Champagne, Metz et Strasbourg) qui demeurent fréquents et usent les personnels, particulièrement la hiérarchie intermédiaire.

Une étude d'impact de la fusion sur les conditions de travail des agents est en cours. Les premiers résultats font apparaître une situation très dégradée, avec des appréciations de la part d'une majorité d'agents plutôt négatives sur l'évolution des conditions de travail. Le constat d'une augmentation

significative des risques psycho-sociaux est bien identifiée dans les 1ères conclusions de cette étude.

Les moyens et les effectifs sont en forte baisse (-12 % de budget de fonctionnement annoncé en 2017 et des objectifs cibles pour 2017 (- 64 postes en 2 ans) qui vont presque supprimer les derniers postes vacants), ce qui ne permet pas d'adapter notre organisation aux nouvelles conditions. Les connexions informatiques demeurent très lentes, la visioconférence poste à poste n'est pas développée, les salles de visioconférence collective sont surchargées... Le développement du télétravail est freiné par l'administration, alors qu'il est pourtant demandé instamment par les agents qui n'en peuvent plus des déplacements. Sa mise en place n'interviendra qu'en fin 2017 ou début 2018.

A ces difficultés locales s'ajoutent le net retrait du ministère au niveau des services métiers et le fonctionnement au ralenti des RH. Le dialogue social est devenu de façade, les circulaires de gestion sortent difficilement et tardivement.

Au final, **ces multiples difficultés détériorent l'exercice de nos missions** : prévision des crues, contrôle des transports, inspection des installations classées, autorité environnementale, transition énergétique ... qui ne sont plus remplies aussi efficacement qu'auparavant.

et promouvoir les services publics

Fonction publique territoriale



SNUTER : La journée d'action du 24 mars 2017 a marqué le début d'une bataille pour se faire entendre, et pour obtenir des résultats. Ne lâchons rien !

La journée de mobilisation du 24 mars a été une réussite. Les personnels des 3 sites régionaux et des lycées d'Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine ont massivement participé à l'action pour exprimer leur mécontentement.

Les revendications des personnels du Conseil Régional Grand Est portaient sur :

- L'amélioration des conditions de travail
- Le maintien des postes, le remplacement des départs à la retraite, le remplacement des absents
- Une harmonisation par le haut du régime indemnitaire
- Une transparence totale de la mobilité et des recrutements

La missive du Président Richert en date du 24 avril ne suffit pas à rassurer les personnels, cette note est superficielle et ne prend pas en compte la globalité de la masse salariale.

Suite à cette lettre du Président à tous les agents, certaines organisations syndicales (CFTC, CFDT, UNSA) ont trouvé que les informations données par le Président étaient suffisantes pour rassurer les personnels.

Au nom de l'intersyndicale CGT, FO et FSU, nous considérons que cette missive du 24 avril ne donnent aucune garantie sur le niveau le plus haut en terme indemnitaire, aucune garantie sur les emplois, la formation des personnels, et que toute la partie action sociale (complémentaire santé, CNAS,...) n'est pas prise en compte.

Pour cela, la CGT, FO et la FSU poursuivent l'action intersyndicale du 24 mars pour obtenir le meilleur pour tous les agents du Grand Est. Nous ne pouvons pas accepter une réponse qui laisse la place à toutes les incertitudes. Aujourd'hui, aucune garantie n'est donnée aux agents.

C'est pourquoi l'intersyndicale CGT, FO, FSU demande une audience au Président afin d'obtenir des garanties sur tous les points qui concernent le personnel et pour lesquels les agents ont manifesté massivement le 24 mars.

Les instances régionales où la FSU est représentée :

Le CESER (Conseil Economique Social Environnemental Régional) avec jusqu'au 1^{er} janvier 2018 trois représentants, seconde assemblée régionale représentant les socioprofessionnels et qui doit émettre des avis sur les grandes politiques régionales (développement économique, formation, transport,...)

Le CREFOP (Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles), qui est composé des représentants de l'Etat (Préfet, Direccte, Education Nationale), du Conseil Régional et des représentants des organisations professionnelles patronales et de salariés) doit obligatoirement être saisi pour l'ensemble des questions d'emploi, de formation et d'orientation professionnelles.

La FSU y est réintégrée depuis le début de l'année 2017.

La SRIAS (Section Régionale Interministérielle de l'Action Sociale).

SRIAS Grand Est : Déclaration FSU

La réforme territoriale a entraîné de multiples désagréments en termes de réorganisations en tout genre. Les agents de la fonction publique n'ont pas à subir ces choix et la FSU refuse toute dégradation des conditions de travail des personnels liée à cette réorganisation.

L'action sociale dédiée aux personnels, si minime soit-elle, doit perdurer et même être amplifiée en ces périodes où la précarité s'installe à grand pas chez les fonctionnaires.

Le budget 2017 de 343 774 euros pour notre SRIAS ramené au nombre d'agents reste famélique. La réorganisation imposée aux ex régions en leur demandant de mutualiser leurs actions doit rappeler s'il est nécessaires, les besoins en logement, restauration, petite enfance ou les possibilités de places en crèches restent minimes.

Des zones tendues existent dans nos régions, il ne faut pas le négliger.

Les différentes actions doivent permettre une consommation optimale des crédits.

Les disparités existent en termes de fonctionnement entre nos trois ex régions et nous agissons pour que ces différences ne soient pas un handicap mais une extension des possibilités d'action.

La FSU insiste sur le rôle de la SRIAS Grand Est qui ne doit pas être une instance de soutien aux actions menées au niveau préfectoral mais doit pouvoir élaborer des actions à part entière.

Les moyens humains doivent être intégrés à la nouvelle réforme ; pour cela, nous demandons à ce que soit acté le poste de correspondante administrative. Enfin, la FSU demande à l'administration de permettre pleinement aux trois co-présidents d'exercer leur mission en leur accordant toute l'attention et les moyens nécessaires.

Une réforme pas sans effets sur l'éducation nationale !

CESER : Un premier bilan.

Installé fin janvier 2016, suite à la création de la Région Alsace Champagne Ardenne Lorraine, le CESER devrait être recomposé et réduit au 1^{er} janvier 2018. Il est donc possible de dresser un premier bilan de l'action du CESER.

La loi NOTRe a renforcé les compétences des régions et leur a donné un rôle de chef de file sur le thème du développement économique par exemple.

Le Conseil Régional s'est attaché, en concertation avec le CESER à construire des schémas stratégiques régionaux, comme le SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) ou le CPRDFOP (Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles).

Le CESER par la diversité de sa composition est un lieu d'échanges et de fabrication de consensus pour proposer des actions concrètes et des orientations dans l'intérêt de la population. Investis dans les commissions du CESER dans cet état d'esprit, les représentants de la FSU y ont développé la nécessité de maintenir et de développer un service public au service de tous.

Le CESER par la diversité de sa composition est un lieu d'échanges et de fabrication de consensus pour proposer des actions concrètes et des orientations dans l'intérêt de la population. Investis dans les commissions du CESER dans cet état d'esprit, les représentants de la FSU y ont développé la nécessité de maintenir et de développer un service public au service de tous.

La politique régionale en matière de formation : une copie à revoir.

Le budget consacré aux lycées en 2017 s'élève à 301,8 millions d'euros sur un budget primitif total de 2,858 milliards d'euros.

D'ici la fin de l'année, le CPRDFOP doit être, après des saisines du CESER et du CREFOP, définitivement validé.

La Région met en avant un lien exclusif entre formation et insertion, affirmant que tout financement d'une formation doit être conditionné par l'obtention immédiate d'emploi et souhaite en particulier relancer l'apprentissage.

La FSU défend au contraire qu'un plan de formation ne peut être

construit que sur le seul lien formation-emploi et qu'il doit porter une autre ambition pour les jeunes.

La FSU veillera à s'assurer que les CIO ne soient pas considérés à tort comme des membres du SPRO, et que leurs personnels ne se retrouvent engagés dans des actions chronophages qui ne concerneraient pas leur public prioritaire (les jeunes scolarisés et étudiants) et se feraient au détriment de leurs missions définies par le ministère.

L'expérimentation du manuel numérique dans 50 lycées :

La Région Grand Est s'est lancée pour la rentrée 2017 dans une expérimentation du manuel numérique dans 50 lycées de la région. C'est une nouvelle démonstration de la méthode très «particulière» du dialogue social de l'exécutif régional puisque tout est décidé par la Région sans rechercher les avis des personnels.

Dans les derniers comités techniques académiques de Nancy-Metz, de Reims et de Strasbourg, la FSU a réclamé que les personnels soient associés, que l'expérimentation en soit véritable-

ment une et qu'elle ne soit pas le prétexte à une généralisation à marche forcée.

Le numérique ne peut pas être l'alpha et l'oméga d'une politique régionale de formation et ne doit pas être un simple outil de communication dissimulant une absence réelle de priorité à la formation au-delà de la promotion du seul apprentissage.

CADRE ET REPÈRES

ARS : Agence Régionale de Santé

CRC : Chambre Régionale des Comptes

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

DRFIP : Direction Régionale des Finances Publiques

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

DRJSCS : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

SRIAS : Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale

Les syndicats de la FSU ayant contribué à ce bulletin :

EPA : Education, Pluralisme, Action Solidaire

SNE : Syndicat National de l'Environnement

SNES : Syndicat National des Enseignants du Second degré

SNUTEFE : Syndicat National Unitaire Travail, Emploi, Formation, Economie

SNUTER : Syndicat National Unitaire de la TERitoriale

LA FONCTION PUBLIQUE
EST VOTRE CHOIX.

VOUS DÉFENDRE
EST NOTRE COMBAT.

La FSU (Fédération Syndicale Unitaire) agit
chaque jour avec et pour les personnels de
la fonction publique. www.fsu.fr



Avec la FSU, unis pour défendre et renforcer
le service public en région
Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine



Avec la FSU,
pour le Service Public !